Profil de Moyens d'Existence

Ouest-arachide, sorgho et maïs

Kita, Mali

ML15 **Juin 2021**

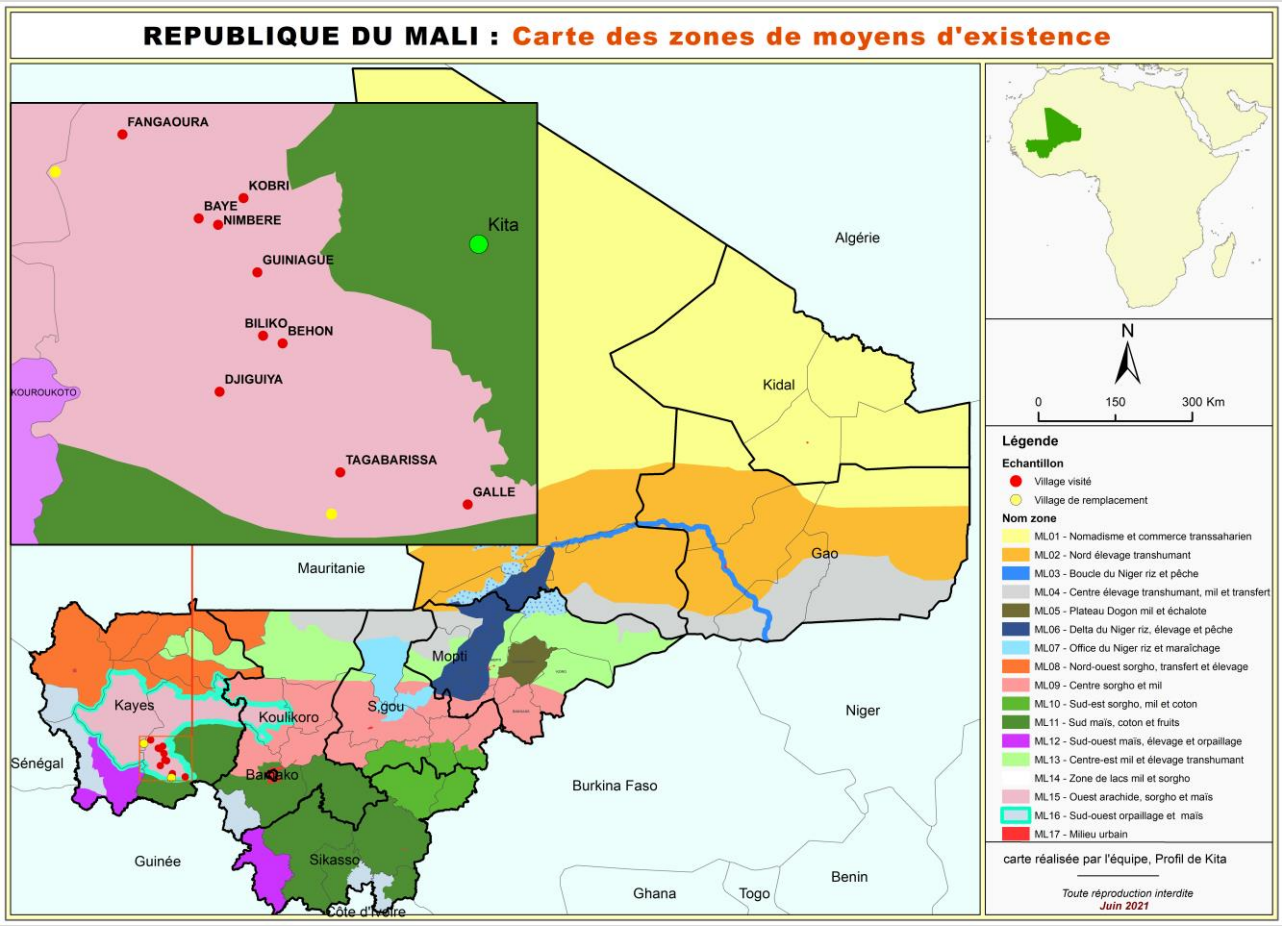

Kadialy KOITE
Expert HEA/SAP Mali
Bamako, Mali
Email : kkadialy@gmail.com

Amadou DJIRE
Assistant Expert HEA/SAP Mali
Mopti, Mali
Email : sapmopti@gmail.com

Table des Matières

Table des Matières 0

Liste de sigles et abréviations 1

Résumé des principaux résultats 2

I. Contexte et justification de l'étude 3

II. Méthodologie 3

1. Cadre d'analyse HEA 3

2. Echantillonnage 4

3. Année de référence 4

III. Descriptif de la zone de moyen d'existence 5

1. Situation géographique et caractéristique physiques 5

2. Découpage administratif et démographie 5

3. Activités économiques 5

IV. Les marchés 7

V. Calendrier saisonnier 8

VI. Catégorisation socioéconomique 9

VII. Sources de nourriture 10

VIII. Sources de Revenu 11

Revenu annuel par personne 12

IX. Schémas de dépenses 13

X. Déficits de survie et de protection de moyens d'existence 14

XI. Aléas et stratégies d'adaptation 15

1. Aléas 15

2. Stratégies d'adaptation pour les dépenses 16

XII. Recommandations 17

Liste de sigles et abréviations

N°	Sigles et abréviations	Significations
1	A	Ménages Aisés
2	F CFA	Francs CFA
3	HEA	Household Economic Analysis
4	HUICOMA	Huilerie Cotonnière du Mali
5	M	Moyens (ménages)
6	**N**	Nantis (ménages)
7	P	Pauvres (ménages)
8	TP	Très Pauvres (ménages)
9	ONG	Organisation Non Gouvernementale
10	SEPAMA	Société d'Exploitation Arachidière du Mali
11	SLPSIAP	Service Local du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population
12	ZME	Zone de Moyens d'Existence

Résumé des principaux résultats

La zone ML15, Ouest-arachide, sorgho et maïs est située comme son nom l'indique au sud-ouest du pays dans les régions de Kayes (Kita et Bafoulabé) et de Koulikoro (Kolokani). Le climat est de type soudanien, avec une pluviométrie dépassant les 800mm par an. Le relief est accidenté, parsemé de hauteurs résiduelles. La végétation est diversifiée lorsqu'on quitte le nord vers le sud du cercle. Elle est composée de savane arborée savane boisée et forêt galerie.

La zone a une économie à vocation agro-sylvo- pastorale. Les systèmes de production reposent tous sur l'exploitation extensive des ressources naturelles par différentes techniques.

La population est majoritairement Malinké, mais on y trouve aussi des Peuls, Bambara, Soninké, Diawambé, Kakolo, Kassonkhé, Maure, Bozo etc.

De l'analyse des données, dans la zone, il existe quatre groupes socio-économiques : les ménages Très Pauvres, Pauvres, Moyens et Nantis ou Aisés. La première différenciation entre les groupes de richesse réside dans la taille du ménage. Les ménages nantis comptent 30 membres, 22 pour les moyens, 12 pour les pauvres et 07 pour les très pauvres. En lien avec la taille du ménage, le nombre de bras valides (force de travail) est plus élevé chez les plus aisés que chez les très pauvres. La possession de bétail et de certains biens qui sont entre autres : les motos, les charrues et charrettes, constituent aussi des différences entre les groupes. Les ménages TP et P dans la zone forment 52% (18% de très pauvres et 34% de pauvres) et les ménages M et N représentent 48% (32% des moyens et 16% des nantis).

Les différentes catégories socio-économiques dans la zone de moyen d'existence couvrent leurs besoins énergétiques minima (2100 Kcal) en année de référence. Cette couverture est de l'ordre de 102% pour les TP, 108% pour les P, 113% pour les M et 122% pour les N. Trois sources principales permettent de couvrir les besoins pour chacune des catégories : la production agricole, les achats et les paiements en nature. La propre production (céréales et légmineuses) constitue la princiale source de nourriture. La contribution des récoltes dans la couverture des besoins est fonction du niveau de richesse du ménage, plus celui-ci est riche, plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir plus ses besoins. Elle est de 37% pour les TP, 58% pour les P, 88% pour les M et 99% pour les N. Les ménages TP et P dépendent du marché pour près de 30% de leur nourriture de base avec les achats de sorgho, maïs et de riz. Les paiements en nature constituent une source de nourriture non moins importantes, de l'ordre de 14% pour les TP à 2% pour les N. La consommation des produits du bétail (lait et viande), est faible dans la zone ; environ 2% pour les N et moitié moins pour les Moyens. Elle est très faible chez les TP et P puisqu'ils ne possèdent pas de vaches laitières, souvent quelques chèvres. La solidarité (dons), 8% pour les très pauvres et 5% pour les pauvres, comblent la satisfaction des besoins pour ces catégories. Il en est de même pour les produits de cueillette avec environ 2% en termes de couverture des besoins énergétiques pour toutes les catégories.

La constitution du revenu global annuel est quasi identique pour toutes les catégories. Toutefois, elle se différencie fondamentalement en valeur absolue entre les plus pauvres et les nantis. Les sources de revenus sont un peu plus diverses chez les TP et P que chez les M et N. Ces deux premières catégories tirent l'essentiel de leurs revenus dans la main d'œuvre locale et la migration saisonnière (exode), plus la vente des animaux et des récoltes. Le revenu est constitué essentiellement de la vente des récoltes, du bétail et des transferts ainsi que l'exode pour les ménages M et N. Le revenu per capita augmente en fonction du niveau de richesse ; il est estimé à 42 775 F CFA pour le très pauvre, 54700 F CFA pour le pauvre, 75 370 F CFA pour le moyen, et 96 540 F CFA pour le nanti.

Le schéma des dépenses est assez similaire pour toutes les catégories. Cependant, le niveau des dépenses en proportion relative varie d'un groupe à un autre. Typiquement, un ménage TP dépense, 299 425 000FCFA contre 656 475FCFA pour les Pauvres. Ces dépenses sont beaucoup plus conséquentes chez les moyens et les nantis avec respectivement de 1 658 300 FCFA et 2 896 300 FCFA. Les principales postes de dépenses concernent, l'achat de nourriture de base et autres aliments, les articles ménagers, l'habillement, les services sociaux et les intrants (engrais).

En cas de mauvaise année, les ménages développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies d'adaptation des ménages sont regroupées en deux (2) grands groupes : celles qui consistent à augmenter les sources de revenu et celles conduisant à réduire les dépenses non alimentaires.

I. Contexte et justification de l'étude

Ces dernières années, vue la récurrence et la complexité des crises alimentaires et les besoins de plus en plus croissants pour secourir les populations vulnérables il s'est avéré nécessaire d'aller à un ciblage plus fin privilégiant les franges de population les plus affectées par les chocs. C'est ainsi que le SAP a intégré dans ses outils le cadre d'analyse HEA pour répondre à ce souci des intervenants du domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'approche de l'économie des ménages (AEM/HEA « Household Economy Analysis ») a démontré son utilité dans les différents pays du Sahel. Ceci explique toute la dynamique et l'intérêt du S.A.P et de l'ensemble des partenaires (bailleurs de fonds, organisations internationales, organisations de la société civile, agences humanitaires et gouvernement) à renforcer leurs capacités sur l'approche, à travailler sur la méthodologie et à l'utilisation des informations.

Le SAP avec l'appui de ses partenaires a conçu des profils de référence dans la grande majorité des zones de moyens d'existence au Mali. Mais la pandémie de Covid19 avec les mesures de restriction prise partout (au Mali et ailleurs) ont affecté les moyens d'existence des populations en divers endroits du pays, surtout dans les zones qui étaient déjà affectées par l'insécurité et les conflits.

La pandémie de Covid19 avec les mesures de restriction prise partout (au Mali et ailleurs) ont affecté les moyens d'existence des populations en divers endroits du pays, surtout dans les centres urbains et au niveau des zones liées aux transferts d'agent des migrants.

Les mesures restriction qui ont été prises à son avènement (3ème décade de mars 2020) et pendant la deuxième vague (novembre 2020 à mars 2021), ont entrainé la limitation des mouvements de personnes et réduit considérablement les capacités dans les activités économiques. Ces mesures étaient la fermeture des frontières, l'interdiction des rassemblements, la limitation de certains services, le couvre-feu de 21 heures à 05 heures.

En effet, certaines catégories professionnelles, suite à l'arrêt ou au ralentissement de leurs activités ont perdu partiellement ou totalement leurs revenus. Au même moment, les transferts d'argent des pays d'accueil des migrants vers les terroirs d'origine, connaissent une forte diminution. Les flux transfrontaliers par rapport au commerce de bétail a connu également de fortes perturbations ce qui a affecté les revenus des populations agropasteurs et pasteurs.

A cet effet, il est recommandé de revoir les bases de données de référence, conçues en années normales, pour prendre en compte les évolutions brusques liées à cette pandémie.

La situation des profils de base HEA réalisés au Mali par zones de moyens d'existence reste incomplète, 2 zones (ML01 et ML04) n'ont encore pas bénéficié d'étude Baseline pour des raisons sécuritaires, et pour certaines zones ayant bénéficié depuis longtemps, les profils sont devenus caduques. Suivant l'approche méthodologique, la durée d'un profil de base est de cinq (5) ans selon les changements dans les moyens d'existence.

C'est dans ce cadre que la FAO et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont appuyé le SAP-Mali à mettre à jour trois (3) profils de moyens d'existence dont celui de la ML15 « Ouest arachide, sorgho & mil » couvrant des parties des cercles de Kita, Bafoulabé, Kéniéba (région de Kayes), de Kolokani (région de Koulikoro).

Cette étude fournira des informations importantes pour des programmes de réponse d'urgence et de développement et de favoriser les initiatives qui créent des ponts entre sécurité alimentaire et résilience.

II. Méthodologie

1. Cadre d'analyse HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins homogène en matière d'accès à la nourriture et au revenu (systèmes de production et marchés) et à travers un schéma des dépenses. Elle aide à déterminer comment les populations accèdent aux éléments dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse ; d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leurs dépenses pendant une année de consommation alimentaire dite année de référence. Aussi il fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptations des populations ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesse.

Ainsi, elle permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaire et de développement.

La méthode utilisée pour cette étude a été celle d'un profil rural. D'abord, la sélection de l'équipe de collecte de données dont chaque enquêteur a participé au moins à la réalisation d'un profil similaire. Ensuite la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les principaux marchés de la zone. Enfin, la collecte des données primaires a été mise en œuvre sur le terrain à travers les focus groupe. Au total, il y a eu quarante (50) entretiens/focus groupes dont huit (10) focus groupes communautaires et trente (40) focus pour les catégories socio-économiques. Les focus communautaires ont permis de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique alors que, à travers ceux des groupes de richesse, les caractéristiques fondamentales du ménage type pour chaque catégorie ont été recueillies.

2. Echantillonnage

La méthodologie pour la collecte de données sur le terrain s'est basée sur un échantillonnage raisonné de 10 villages sur les 12 villages qui avaient été sélectionnés selon des critères de représentativité retenus lors du profil initial en 2015. La zone ML15 s'étend du cercle de Kolokani (Koulikoro) à l'Est au cercle de Bafoulabé à l'ouest. Il couvre ainsi les cercles de Kolokani (communes de Guihoyo, Sébécoro 1, Mansantola et le sud de Didiéni), les communes du nord et de l'ouest du cercle de Kita et toutes les communes du cercle de Bafoulabé à l'exception de Diakon et Diallan.

L'étude a été réalisée dans le cercle de Kita, tout comme le profil initial en 2015. Les 10 villages sélectionnés, l'ont été sur la base de leur représentativité par rapport à la zone d'étude : culture de l'arachide, du sorgho et du maïs. Ils se répartissent du sud vers le nord comme suit : Gallé (Gadougou 2), Tagabarissan (Gadougou 1), Djiguiya et Biliko (Kokofata), Béhon (Bougaribaya), Djignaguè (Tambaga), Kobri, Baye, Nimbéré (Kobri) et Fangaoura dans la commune de Niantasso.

Carte 1 : Répartition de l'échantillon

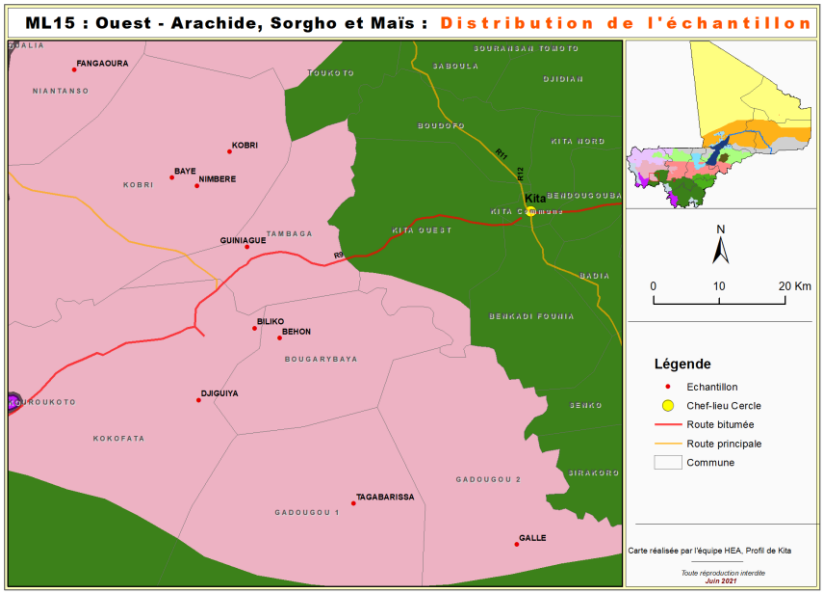

3. Année de référence

L'année de référence est une notion centrale pour la réalisation d'un profil rural HEA. Elle dure 12 mois et commence à partir du début de la récolte de la principale culture ; ici, elle commence en octobre et prend fin en septembre. Le choix pour l'année de référence porte sur celle qui revient le plus en matière de sécurité alimentaire des populations. Dans la pratique, nous avons demandé aux cadres des structures techniques puis aux informateurs clés des communautés d'apprécier les cinq dernières années en matière de sécurité alimentaire dans la zone sur notation de 1 à 5 (1 = très mauvaise année, 2 = année médiocre, 3 = année moyenne, 4 = bonne année, 5 = très bonne année). Ensuite, nous avons retenu par consensus l'année moyenne la plus récente possible comme année de référence, afin de permettre à la communauté de se rappeler du déroulement des activités et faits au cours de la collecte des données. Pour cette étude, l'année d'octobre 2019 à septembre 2020, moyenne en termes de production et de sécurité alimentaire, a été retenue comme année de référence.

III. Descriptif de la zone de moyen d'existence

1. Situation géographique et caractéristique physiques

Le cercle de Kita couvre une superficie de 35 250 km². Il est situé au Sud- Est de la région de Kayes, entre le 14ème et le 18ème degré de latitude Nord et le 8°30'et le 10e de longitude Ouest.

Le climat est de type soudanien qui peut être subdivisé en deux (02) :

- Le soudanien sud caractérisé par des précipitations de 1000 à 800 millimètres par an et période de 5 à 6 mois de pluies ;

- Le soudanien nord caractérisé par des précipitations de 800 à 700 millimètres par an et une période de 4 à 5 mois de pluies.

Le cercle est constitué de plateaux d'une altitude allant de 200 à 500m, parsemés de hauteurs résiduelles tel que le ''Kita – Kourou'' qui culmine à 500 m et découpé en séries par les affluents du fleuve Sénégal à savoir : le Bafing à l'extrême Ouest le Baoulé l'Est et le Bakoye un peu plus au centre Ouest.

Il se caractérise par son aspect très accidenté au sud, légèrement accidenté au centre et peu accidenté au nord.

Sur le plan hydrologique, le cercle de Kita appartient au bassin versant du fleuve Sénégal. Il est arrosé par ses affluents : le Bafing formant la limite Ouest, le Baoulé et le Bakoye, la limite Est. Il existe également dans le cercle de nombreuses mares et marigots non permanents.

Le relief est dominé de sols :

- gravillonneux lessivés, aux flancs de collines/montagnes ;

- argilo-sableux qui se localisent dans les plaines, vallées et bas-fonds et favorables à la riziculture pluviale ;

- et sablo-argileux qui renferment beaucoup de limons, de débris végétaux en décomposition et de nombreux micro-organismes. Ils sont propices à la production céréalière (maïs, sorgho, arachide, mil, fonio etc.).

La végétation est diversifiée lorsqu'on quitte le nord vers le sud du cercle. On distingue trois grands ensembles de formation végétale :

- la savane arborée qui est caractérisée par des espèces de taille moyenne, d'arbustes, de buissons et de quelques grands arbres parmi lesquels on distingue : le karité, le néré, le caïcedra et le kapoquier ;

- la savane boisée avec une densité de peuplement forte sur les flancs des colline/montagnes et le long des cours d'eaux. Les espèces couramment rencontrées sont : le santan (Daniella oliveri), Cola cordifolia, les bosquets naturels de veine, de bambou et d'autres essences ;

- la forêt galerie ou forêt claire avec une densité de peuplement plus forte le long des cours d'eaux, on distingue des forêts denses de rafia surmontés de ficus géants. Il existe aussi des forêts bambou, et de vène, de nombreuses variétés de lianes.

2. Découpage administratif et démographie

La population du cercle était estimée en 2017 à 561922 habitants (275 696 hommes et 286 226 femmes) composée de : Malinké, Peulh, Bambara, Soninké, Diawambé, Kakolo, Kassonkhé, Maure, Bozo etc.

Le Cercle était divisé en 14 cantons qui sont : Kita, Birgo, Arabala, Saboula, Gadougou, Baniagadougou, Kankoumakania, Boké, Koulou, Gangaran, Kaarta Bagué, Kaarta Magassa, Kaarta Fofana, Kaarta Tiagadougou. Chaque canton était administré par un chef de canton.

En 1958 les cantons furent remplacés par huit arrondissements qui sont : Kita Central, Toukoto, Sirakoro, Sébékoro, Séfeto, Sagabari, Djidian et Kokofata, administrés chacun par un chef d'arrondissement.

Depuis 1999 le Cercle compte 33 Communes administrées chacune par un conseil communal (organe délibérant) et bureau communal (organe d'exécution) dont deux (02) urbaines et 334 villages/quartiers.

3. Activités économiques

Le cercle de Kita a une économie à vocation agro-sylvo- pastorale. Les systèmes de production reposent tous sur l'exploitation extensive des ressources naturelles par différentes techniques.

a. Agriculture: c'est la principale activité de la population. Elle est essentiellement basée sur les vivrières : le sorgho et le maïs et les cultures de rente l'arachide et le coton. Si la culture du coton est soutenue et encadrée par la CMDT, en revanche celui de l'arachide connait des difficultés.

Culture de rente dans les années 1960 et désormais vivrière, la filière de l'arachide est complètement désorganisée depuis le début des années 1990 avec la dissolution des entreprises d'Etat dont la SEPAMA (Société d'Exploitation des Produits Arachidiers au Mali). Malgré les tentatives de récupération par le Groupe TOMOTA au début des années 2010 à travers l'HUICOMA (Huilerie Cotonnière du Mali), aucune politique visant à développer la production et la commercialisation de l'arachide, n'est toujours en vigueur. Les producteurs, de plus en plus les femmes, apparaissent donc pénalisés avec des coûts de production élevés, ce qui représentent un frein important à la commercialisation de l'arachide. Aujourd'hui, l'on note une forte autoconsommation et une légère exportation au-delà de nos frontières. Une légère partie de l'arachide est tout de même exportée vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Or, l'objectif d'augmentation de la production ne peut être atteint tant que des incitations par les prix ne seront pas présentes dans la filière.

La consommation de l'arachide est très répandue dans la zone, l'un des plus fortes proportions au niveau national. Elle joue un rôle important dans l'atteinte des besoins calorifiques des ménages, mais aussi en termes de nutrition. L'arachide est particulièrement importante pour la santé infantile du fait de sa forte teneur en nombreux nutriments essentiels à la croissance tels que les protéines, les graisses et le calcium. La part de l'arachide dans la couverture des besoins énergétiques est d'environ 5% pour les TP, 8% pour les P, 12% pour les moyens et 15% pour les Nantis

La vente de l'arachide, par ailleurs, procure un revenu important pour les producteurs (femmes ou hommes) de l'ordre de 42 500 FCFA pour les TP, 143 750 FCFA pour les P, 293 000 FCFA pour les moyens et environ 500 000 FCFA chez les Nantis.

Enfin, l'arachide est aussi utilisée comme aliment du bétail sous forme de tourteau ou de fanes. L'arachide est consommée sous forme décortiquée, non-décortiquée, sous forme de pâte et sous forme d'huile.

Le rendement, d'une manière générale est relativement moyen chez les ménages aisés et moyens, mais faible chez les ménages vulnérables. En effet, ces derniers ne cultivent pas du coton et ont peu de moyens financiers pour acheter les intrants (engrais).

Le maraichage est quelque peu pratiqué dans le cercle. Les produits maraichers sont : le piment, la tomate, l'oignon, le chou, l'aubergine, le gombo, le melon, le concombre, la courge, le haricot vert, la laitue, la carotte, la pastèque, la betterave. Le problème en maraichage est la conservation des produits.

Les autres cultures de rente sont : le sésame, l'oseille de guinée, le soja, le dah, le tabac, la pourghère. Ces productions souffrent de manque d'insuffisance / d'unité de transformation.

Les productions fruitières sont variées et moyennes à importantes dans le cercle, mais globalement faibles dans la zone ML15. Elles souffrent également de manque d'unité de transformation et de conservation.

b. Elevage : il est pratiqué par tous les groupes de la population et est de type extensif et sédentarisé. Il procure à la majeure partie de la population un revenu monétaire assez important et des produits du bétail pour la consommation. Le cheptel est constitué en majorité de petits ruminants et de bovins. Les animaux bénéficient de conditions générales d'élevage relativement satisfaites grâce à la disponibilité des pâturages et des points d'eau. La pratique de la prophylaxie vétérinaire est faite avec des difficultés en termes de personnels techniques.

c. Forêt et environnement : la forêt dans le cercle de Kita se caractérise par des forêts classées, des massifs forestiers et des mises en défens. On y trouve des grands arbres : le néré, le figuier, le baobab, le karité, le jujubier, etc., des lianes, des tubercules sauvages, des hautes herbes. Les fruits de ces arbres sont cueillis pour la consommation humaine, mais aussi pour la vente (Karité, néré, baobab). Il en est de même pour l'igname sauvage dont le recueil s'intensifie en mauvaise année. Par ailleurs, les forêts abritent beaucoup d'espèces d'animaux sauvages tels les antilopes, les biches, les buffles, des singes, de reptiles et des oiseaux.

d. Industrie/Artisanat : le cercle compte très peu d'usine et d'unité de transformations des produits locaux. Les quelques usines/unités qui existent sont privées à part les usines de la CMDT qui sont mixtes (Etat-privé).

Le sous-secteur de l'artisanat est sous développé dans le cercle, malgré les regroupements d'artisans pour la défense de leurs intérêts.

e. Commerce : le commerce est basé surtout sur les produits locaux. Ces produits sont principalement les produits de l'agriculture. Le cercle compte quelques marchés importants, tous hebdomadaires.

IV. Les marchés

La zone d'étude dispose de marchés hebdomadaires où les échanges commerciaux s'effectuent. Les échanges se font principalement autour des produits agricoles (céréales locales et importées), du bétail (bovins et petits ruminants) et de l'or. La plaque tournante de cette interconnexion reste le marché du chef-lieu de cercle, Kita. Les principaux marchés de collecte de la zone sont : Kita, Tagabarissan, Kokofata, Kobri et Tambaga pour les céréales et en plus de ces marchés Kenièba, Madina et le Sénégal pour le bétail.

Ce réseau (marchés) de commercialisation permet aux communautés de la zone un approvisionnement correct durant toute l'année même si les voies routières à l'intérieur du cercle sont peu praticables durant la saison des pluies. Il favorise des échanges entre les marchés des communes du cercle d'une part et, avec les marchés des cercles voisins voire des pays voisins (le Sénégal et la Guinée), d'autre part. La principale céréale produite et vendue dans la zone reste le maïs, le sorgho et l'arachide. Toutefois, la zone reçoit du riz en provenance de Bamako et du Sénégal. L'unité de mesure locale pour les achats en détail est le kilogramme (kg), alors que pour le demi-gros et le gros, c'est le sac de 50kg ou 100kg. En plus du sorgho et du maïs, le riz importé se trouve sur tous les marchés. Si les achats de sorgho et de maïs sont importants pour les plus pauvres, il en est de même pour le riz pour les plus nantis.

Outre, le riz, les commerçants locaux et Sénégalais apportent diverses denrées alimentaires comme les huiles, le lait, le sucre, les pâtes alimentaires et les farines. La zone constitue aussi une zone de collecte des légumineuses (arachide) pour les marchés de Kayes, Bamako et aussi des pays qui lui sont limitrophes.

L'arachide dont la production est relativement importante, l'excédent est collecté sur les principaux marchés de la zone pour être exporté vers Bamako et Sénégal.

Graphique N° 1 : Evolution du prix moyen mensuel des céréales en année de référence.

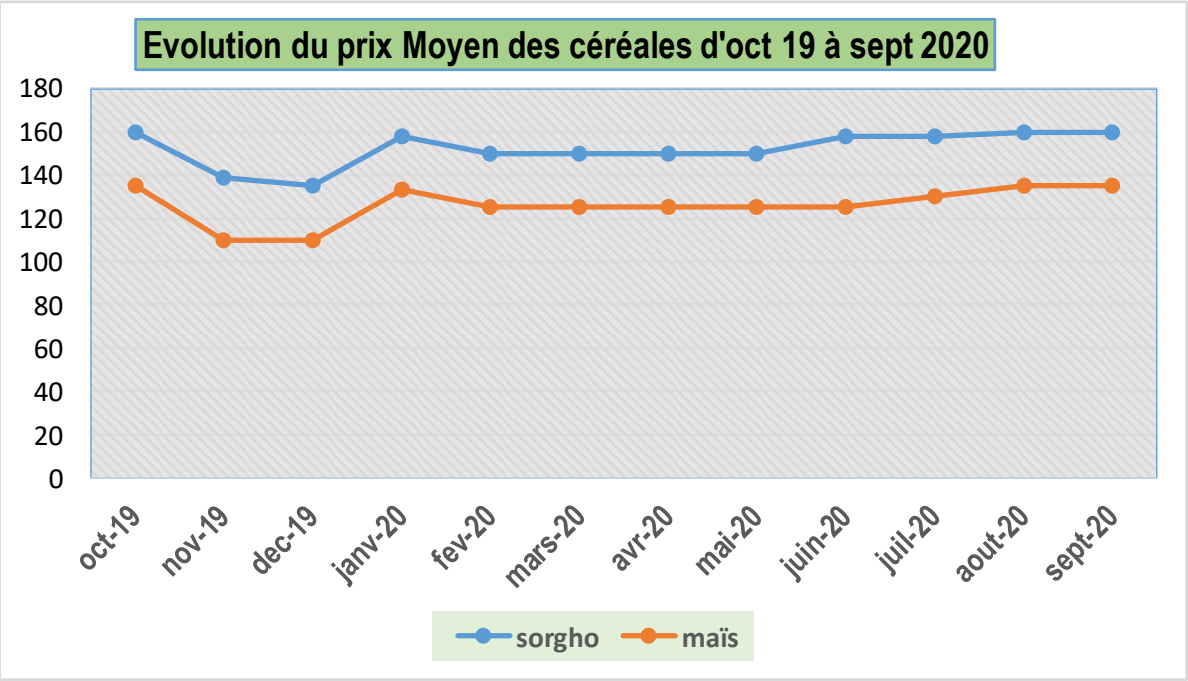

Source: Base de données OMA-Kita

Les prix des céréales connaissent une évolution saisonnière au cours de l'année. A noter que l'essentiel des céréales vendu sur les marchés de la zone est produit localement. Les bas prix sont observés généralement en période post-récolte (novembre à janvier), lorsque toutes les catégories disposent de stocks alimentaires. A l'inverse, les prix sont en hausse pendant la soudure (juin à septembre). En cette période, les réserves alimentaires issues des récoltes sont épuisées et la demande devient forte. La fluctuation du niveau de prix est relativement faible. Il de l'ordre de 10% environ entre la période post récolte et la soudure.

....

V. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier nous décrit l'ensemble des activités et évènements qui se succèdent dans la zone de moyen d'existence au cours de l'année de référence qui s'étale pour ce profil d'octobre 2019 à septembre 2020. Au cours de cette période d'octobre à septembre correspondant à l'année alimentaire, les ménages de la zone sont occupés par plusieurs activités notamment, l'agriculture, l'élevage, la cueillette, le commerce, l'exode, les cérémonies religieuses et coutumières, etc.

Selon les informateurs obtenues et consolidées auprès des communautés, les productions de la campagne agro-sylvo-pastorales 2019-2020 dans la zone ouest, arachide, sorgho et mais étaient relativement bonnes, mais pas très bonne, qui est aussi le type d'année qui revient le plus sur les cinq dernières années dans la zone.

Les premières pluies sont enregistrées dès le mois de mai et s'intensifient à partir de juin jusqu'en septembre voire octobre ; une période correspondante essentiellement aux travaux champêtres pour les différents groupes socioéconomiques.

La période de juin à août reste la plus difficile (période de soudure) pour les ménages de cette zone. C'est la période pic d'achat de vivres (céréales) et les TP et P font plus recours aux marchés pour s'approvisionner en denrées de base à des prix en hausse. Par ailleurs, c'est la période où les réserves alimentaires des ménages TP et P sont pratiquement épuisés.

Les activités agricoles commencent avec la préparation des champs (avril à mai) qui consiste au ramassage des tiges, débroussaillage, transport et l'épandage de fumier organique. Ces activités débouchent à l'installation des différentes cultures (juin-juillet) au niveau des champs à travers les semis liés à la pluie. Ce qui explique l'étalement de la saison sur plusieurs mois. Les récoltes commencent à partir de septembre pour les premières spéculations installées et s'étendent jusqu'à novembre voir décembre. Les activités agricoles diffèrent d'une spéculation à une autre, comme illustrée par le graphique ci-dessus.

Les cultures pratiquées dans la zone sont : les céréales (le maïs, le sorgho, l'arachide et le niébé), les cultures de rente (l'arachide, le coton et le sésame).

La production d'arachide, bien qu'étant la principale culture de rente, occupe plus les femmes que les hommes, mais de plus ces derniers font puisse qu'elle rapporte un peu plus de revenu.

Le bétail profite des résidus de récolte entre octobre-décembre avant l'arrivée des transhumants. La transhumance en dehors de la zone n'est pas typique, les animaux restent en divagation dans le terroir. La production laitière atteint son pic pendant l'hivernage juillet-septembre.

En plus des travaux agricoles, juin à juillet pour les semis, juillet à septembre pour les sarclages/désherbage et novembre pour les récoltes ; les ménages exerces d'autres activités pendant la saison sèche (décembre à avril) comme la main d'œuvre dans la construction, la fabrication des briques, la confection des toits en paille et le petit commerce. L'exode vers les zones aurifères dans le cercle de Kéniéba et les centres urbains dans l'intérieur du pays est aussi pratiqué pendant cette période.

Les ménages font recours aux emprunts pendant la soudure entre juillet-septembre, qui seront remboursés après la vente des récoltes principalement celle de l'arachide et le coton. L'essentiel de ces emprunts ou crédits sont destinés à l'achat d'intrant agricole pour les ménages Nantis et Moyens à travers la CMDT.

Le pic du paludisme s'observe entre août et octobre et celui des maladies respiratoires aiguës est de janvier à février.

Les fêtes religieuses sont généralement après les récoltés et les périodes de sont situées entre mi-juin à juillet.

Graphique N° 3 : Le calendrier des évènements marquants et des activités dans la zone en année de référence

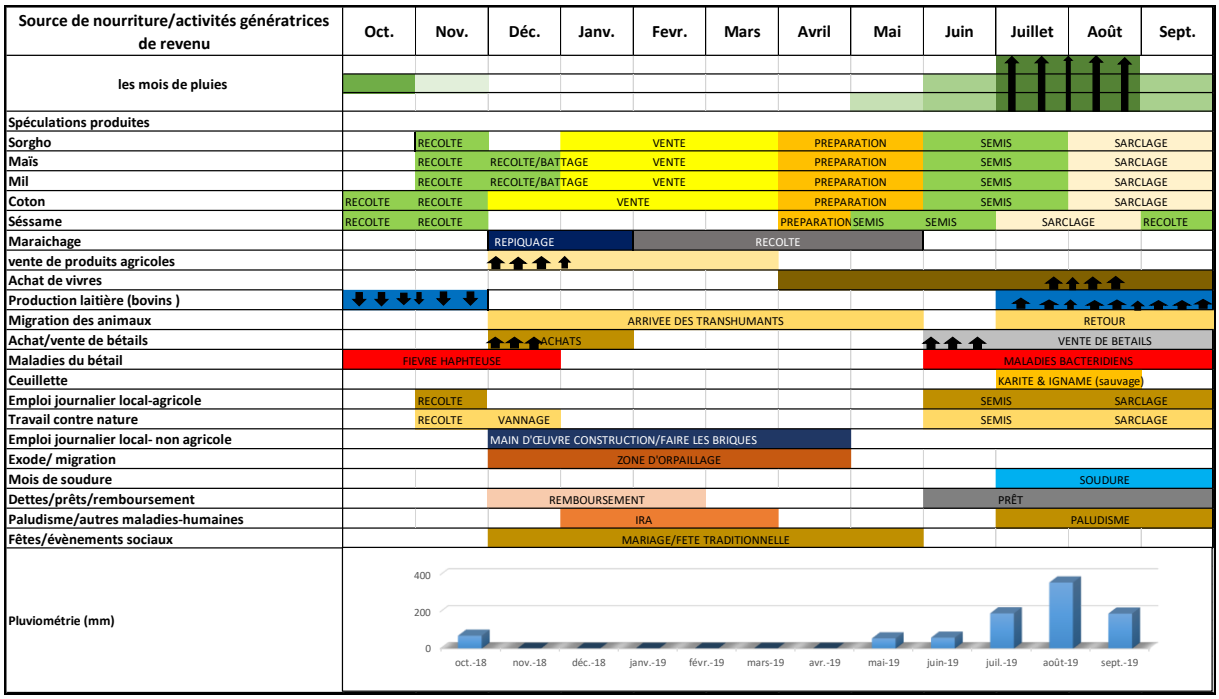

VI. Catégorisation socioéconomique

La catégorisation est la distinction entre les ménages socio-économique au sein de la même zone de moyens d'existence selon les critères locaux. Elle consiste à identifier les caractéristiques de différenciation entre les ménages dans une même zone de moyens d'existences afin de les regrouper en groupes de richesse ou socio-économique.

Tirant profit des expériences et des leçons tirées des précédentes études/enquêtes menées dans la zone, les populations ont été à mesure de décrire le ménage, comme étant une unité de production dans laquelle l'on retrouve un ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'une personne comme chef de ménage et dont les ressources et/ou les dépenses sont plus ou moins communes.

Ainsi, l'on a établi que les facteurs (caractéristiques) de différenciation entre les groupes socio-économiques résident dans la taille, la possession du bétail et autres biens productifs, la propriété foncières/superficies cultivées,….. Le graphique en dessous présente, les proportions relatives et les caractéristiques typiques de chaque groupe de richesse selon les critères établis par la communauté.

Graphique N° 4: la catégorisation socioéconomique

	Proportion relative (%) des ménages	Taille de ménage	Surface cultivée (Ha)	Bétail	Autres biens
Très pauvres	18 %	**7**	**2**	01 caprin et quelques volaille (05)	-
Pauvres	34 %	**12**	**4**	Caprins (04), Ovins (01), Bovins (0)	Charrue (1), Charrette (0), Vélo (1), Moto (0)
Moyens	32 %	**22**	**8**	Bovins (10), Caprins (10), Ovins (6), Anes (02)	Charrue (2), Charrette (1), Vélo (2), Moto (2), Pulvérisateur (3)
Nantis	16 %	**30**	**17**	Bovins (36), Caprins (25), Ovins (16), Anes (04)	Charrue (4), Charrette (2), Moto (3), Pulvérisateur (3)
	0 20 40				

Les ménages pauvres dans la zone représentent 52% (18% de très pauvres et 34% de pauvres). En effet, ils cultivent peu de terre ; 02 ha pour les très pauvres et 04 ha pour les pauvres. Ils n'ont pas de bovins, mais quelques volailles et des petits ruminants (01 caprin pour les TP et 04 pour les P) qui sont destinés généralement à la vente en période de soudure. L'exode (migration à court terme) leur procure un peu de revenu, tout comme le travail occasionnel offert par les groupes plus nantis.

Les ménages nantis et les moyens représentent 48% des ménages (32% des moyens et 16% des nantis). Ces deux groupes détiennent exclusivement l'effectif des bovins et l'essentiel des petits ruminants. Ils exploitent près de 80% des superficies cultivées de la zone grâce à la disponibilité des bras valides et de matériels agricoles (charrette, charrue, bœuf de labour etc.). Les ménages nantis avec 17 ha cultivés, mettent en valeur 8 fois plus de terre que les plus pauvres, 4 fois plus que les pauvres et deux fois plus que les moyens. Si tous les ménages cultivent les mêmes cultures vivrières (sorgho et maïs) ainsi que l'arachide, toute proportion gardée ; les ménages les plus pauvres font peu de coton alors que les moyens et les nantis tirent une partie non négligeable de leur revenus grâce à leurs capacités de production (équipements et intrants). Les moyens et les Nantis produisent suffisamment de nourriture par la propre production pour couvrir les 12 mois de l'année tandis que les pauvres ne dépassent guère les 6 mois et les très pauvres proches de 4 mois.

Dans la zone ML15, la taille des ménages est l'une des plus grandes du pays. Les ménages nantis comptent 30 membres, 22 pour les moyens, 12 pour les pauvres et 07 pour les très pauvres. En lien avec la taille du ménage, le nombre de migrants établis à l'extérieur du pays et les transferts qu'ils effectuent au cours de l'année sont plus élevés chez les plus aisés que pour les pauvres. La possession de certains biens qui sont entre autres : les motos, les charrues et charrettes, constituent aussi des différences entre les groupes.

Les ménages nantis et moyens sont typiquement polygames ; ce qui élève la taille du ménage. Chez les ménages moyens et nantis les fils vivent toujours avec leur père et l'ensemble cultive les mêmes champs, s'occupe du même troupeau et s'approvisionne dans le même grenier. Le père reste le chef de cette unité et tous les revenus (nourriture ou argent) sont sous sa responsabilité. Il y'a souvent des travailleurs qui vivent chez les nantis alors, ils sont considérés comme faisant partie du ménage. Les pauvres et très pauvres sont typiquement des ménages monogames même si la recherche de la main d'œuvre féminine a tendance à accentuer la polygamie dans ce groupe, mais le manque de ressources pour subvenir aux besoins constitue un frein solide.

VII. Sources de nourriture

L'année de référence (2019-2020) était une année bonne à moyenne du point de vue sécurité alimentaire dans la zone et toutes les catégories socio-économiques ont couvert leurs besoins énergétiques minima (2100 Kcal). Cette couverture est de l'ordre de 102% pour les TP, 108% pour les P, 113% pour les M et 122% pour les N.

La propre production céréalière constitue la principale source de nourriture surtout pour les nantis et les moyens. La contribution des récoltes (maïs, sorgho, mil, arachide et niébé) dans la couverture des besoins est fonction du niveau de richesse du ménage ; plus celui-ci est riche, plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir plus ses besoins alimentaires.

Les productions agricoles couvrent les besoins alimentaires de l'orde de 37% pour les TP, 58% pour les P, 88% pour les M et 99% pour les N. Ces proportions correspondent à plus de 04, 07, 10 et près de 12 mois de consommation alimentaire respectivement pour les TP, P, M et N.

Graphique N°5 : Source de nourriture

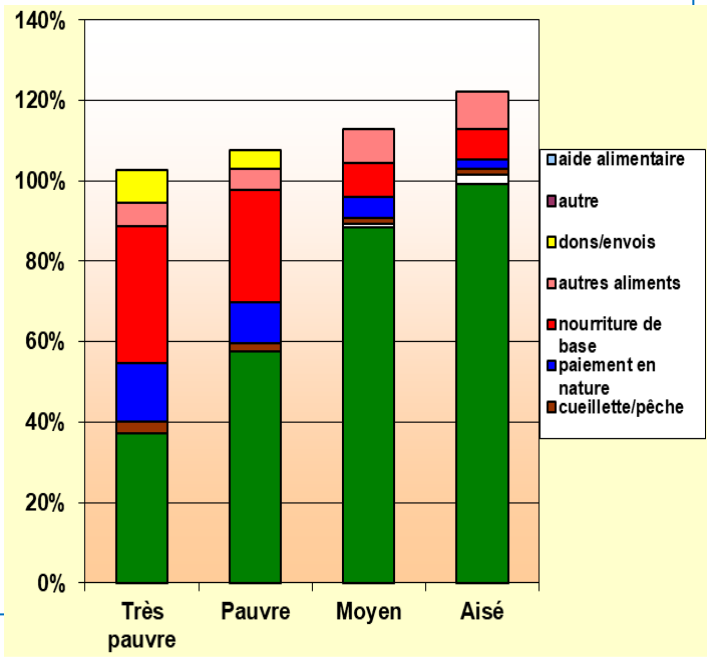

En situation de référence, tous les groupes socio- économiques dépendent du marché pour les achats de nourriture. Les achats de norriture de base (sorgho, maïs et riz) concernent plutôt les TP avec 34% et les P avec 28%. Les M et les N ne couvre que 8% de leurs besoins énergétique en achetant surtout du riz et des pâtes alimentaires.

Concernant les autres aliments non essentiels (viande, poisson, sucre, de l'huile), la part s'élève à 10% pour les N, 8% pour les M et 5% aussi bien chez les TP et les P. La dépendance au marché pour la nourriture de base varie de plus 4 mois pour les TP et plus de 3 mois pour les P à moins d'un mois pour les M et les N. Ainsi, toute fluctuation de hausse des prix sur les marchés peut affecter négativement les ménages surtout les plus pauvres.

Les paiements en nature constituent une source relativement importante. Ils apparaissent chez tous les groupes et concernent les retributions en nature faites à l'endroit des femmes lors des travaux de récolte, mais surtout de battage et de vannage. Elle est de l'odre de 14% chez les TP, 10% pour les P, 5% pour les M et 2% pour les N.

La consommation des produits du bétail (lait et viande) est faible dans la zone, 2% pour les N et 1% pour les M. Elle n'apparait pas chez les TP et P puisqu'ils ne possèdent pas de vaches laitières.

Les autres sources de nourriture (dons/zakkat), 8% pour les TP et 5% pour les P, comblent la satisfaction des besoins pour ces catégories. Elles sont insignifantes pour les M et les N.

La consommation des produits de cueillette (beurre de Karité) est faible, mais apparait chez toutes les catégories. Elle de 3% pour les TP et 2% pour les autres catégories.

Durant l'année de référence, aucune catégorie n'a reçu d'aide alimentaire extérieure ni de l'Etat, ni des ONG et autres partenaires.

VIII. Sources de Revenu

Les ménages de la zone ML15 tirent principalement leurs revenus de la vente des productions agricoles, (arrachide, coton, maïs, sorgho…) de la vente du bétail, de la main d'œuvre migration chez toutes les catégories socio-économiques. Dans la zone, la vente de la poduction agrcole constitue la première source de revenu pour toutes les catégories socio-économiques excepté les TP dont c'est la troisième après la migration (exode) et le travail occasionnel. Toutefois, le montant varie fortement selon les groupes de ménages. La vente des productions agricoles a généré en année de référence un revenu de 46 625 FCFA, 312 125, 925 000 FCFA et 1 584 000 CFA respectivement chez les TP, P, M et N.

Graphique N° 6 : sources de revenus typiques des ménages en valeur absolue durant l'année de référence.

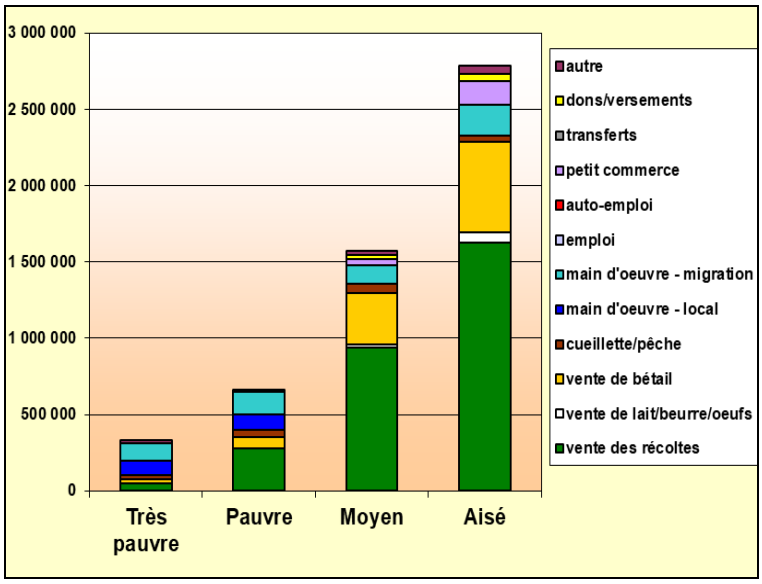

La vente de bétail (bovins, ovins, caprins et volaille) constitue la deuxième source de revenu ; elle est plus importante chez les N et M à la faveur de la possession des bovins. Ces revenus sont respectivement de 25 000 FCA, 50 000 FCFA, 323 000 FCFA et 592 500 FCFA suivant l'ordre croissant des groupes de richesse des ménages.

La main d'œuvre agricole locale composée essentiellement d'activités de semis, de désherbage et de récolte est surtout pratiquée par les TP et les P. Elle génère respectivement un revenu de 88 800 FCFA pour les Très Pauvres et 96 850 FCFA pour les Pauvres.

La main d'œuvre migration vers les zones d'orpallage, constitue une source de revenu pour l'ensemble des catégories. Les montants sont de : 90 000 FCFA pour les TP, 125 000 FCFA pour les P, autant pour les M et 200 000 FCFA pour les N. Aussi, les transferts des migrants installés en Europe et dans certains pays africains, constituent une source de revenu non négligeable pour les N et les M.

Toutes les catégories font recours au crédit. Le montant varie suivant les différentes catégories socio-économiques : 20 000 FCFA pour les TP et les P, 30 000 FCFA pour les M et 50000 FCFA pour les N.

Les revenus issus de la vente des produits de cueillette (karité) sont faibles au niveau de toutes les catégories de ménages et varient entre 29000 et 57500 F CFA.

Enfin, seuls les N et les M tirent un revenu quoique relativelment faible de la vente du lait de vache. Ce revenu varie de 70 000 FCFA et 18 000FCFA.

En année de référence, le revenu annuel d'un ménage typique nanti est de 2 896 300FCFA, celui d'un ménage moyen est de 1 658 300FCFA. Un ménage pauvre typique a un revenu annuel de 656 475 FCFA tandis qu'un ménage très pauvre gagne 299 425 FCFA. La disparité des revenus d'une catégorie à une autre est très grande : le revenu annuel d'un ménage nanti est plus de 9 fois celui d'un ménage très pauvre, plus de 4 fois celui d'un ménage pauvre et plus de 1,7 fois, celui d'un ménage moyen.

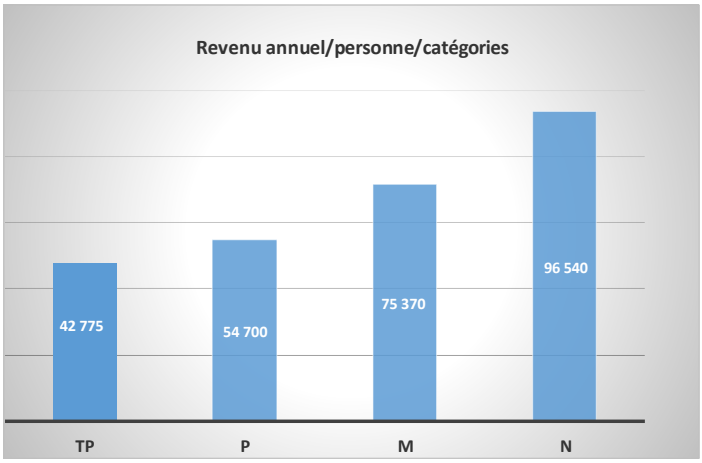

Cette forte disparité du revenu global entre les catégories, se résorbe considérablement avec la répartion per capita suivant les type de ménages.

Le revenu par personne et par an est de 42 775 F CFA pour le très pauvre, 54700 F CFA pour le pauvre, 75 370 F CFA pour le moyen, et 96 540 F CFA pour le nanti.

L'écart entre le revenu par personne par an est relativement faible entre les différentes catégories : 11 931 FCFA

entre les TP et P, 20 670 FCFA entre P et les M et 21 165 entre les M et les N.

Une analyse comparée des revenus par capita des différentes catégories rapportés aux revenus par capita des ménages nantis, relèvent un écart relativement important entre les différentes catégories. En fait les nantis réalisent presque 2 fois le revenu des très pauvres, environ 1,8 fois celui des pauvres et près de 1,3% de celui des moyens.

Le revenu monétaire annuel par personne est en dessous du seuil national de pauvreté (175 000 FCFA en milieu rural, INStat 2016) pour toutes les catégories socio-économiques.

IX. Schémas de dépenses

L'achat de nourriture de base constitue le premier poste de dépense chez les TP et P. La part des dépenses alimentaires de base sur les dépenses totales représentent environ 34% pour les TP et 25% pour les P. La proportion d'achat de l'aliment de base est faible pour les ménages aisés en raison de l'importance de leur production agricole. Elle n'est que de l'ordre de 8% pour les M et 6% pour les N.

En valeur absolue, les valeurs s'inversent. Le revenu consacré à l'aliment de base est de 103 850 F CFA pour les très pauvres, 166 050 F CFA pour les pauvres, 140 000 F CFA pour les moyens et 175 000 F CFA pour les nantis.

La part des autres aliments composés essentiellement d'huile, sucre, viande, poisson et d'arachide est relativement importante pour toutes les catégories et varie de 18% pour les TP à 22% pour les Nantis. Toutefois, ces dépenses en valeur absolue diffèrent beaucoup, de 55 718 F CFA à 639 800 F CFA, des très pauvres aux nantis.

En associant toutes les dépenses alimentaires, l'étude révèle que plus de 50% des dépenses annuelles des TP et plus de 40% pour les P concernent l'achat de nourriture. Ce taux est environ 29% pour les moyens et 28% pour les nantis.

La part du poste autres dépenses (Taxes / impôts, Dons/engagements communautaires/fêtes, transport, communication, remboursement des prêts) est significative pour toutes les catégories (15 à 17% des dépenses globales). La disparité sur ce poste de dépense s'accentue avec la valeur absolue : 44 106 F CFA, 99 777 F CFA, 286 550 F CFA et 467 650 F CFA respectivement pour les TP, les P, les M et les N.

Les dépenses d'intrants, essentiellement d'engrais et d'herbicides, sont plus importantes (aussi bien en proportion qu'en valeur absolue) pour les nantis et les moyens (plus de 20%) en raison de l'importance de leurs superficies exploitées en cultures de rente. Elles sont faibles pour les pauvres, 8% et les très pauvres, 2%

Les dépenses en « articles ménagers » sont proportionnellement mieux distribuées entre les groupes. Elles sont d'environ 13% pour toutes les catégories. Ces dépenses englobent celles effectuées en thé, en achat de condiments, d'ustensiles et d'autres outils domestiques.

En valeur absolu, les dépenses pour les services sociaux de base (santé et éducation) augmentent avec le niveau de richesse du fait de la différence de taille des ménages pour les différents groupes socio-économiques. Cependant, en valeur relative, toutes les catégories dépensent environ près de 10% de ses revenus pour l'accès aux services sociaux de base.

L'habillement est un poste de dépense non négligeable dans la zone. Les habits sont payés pour les fêtes religieuses et à certaines grandes occasions (fêtes traditionnelles...). Environ 9% du revenu sont destinés à ce poste.

Graphique N° 8 : Postes de dépenses en valeur absolu

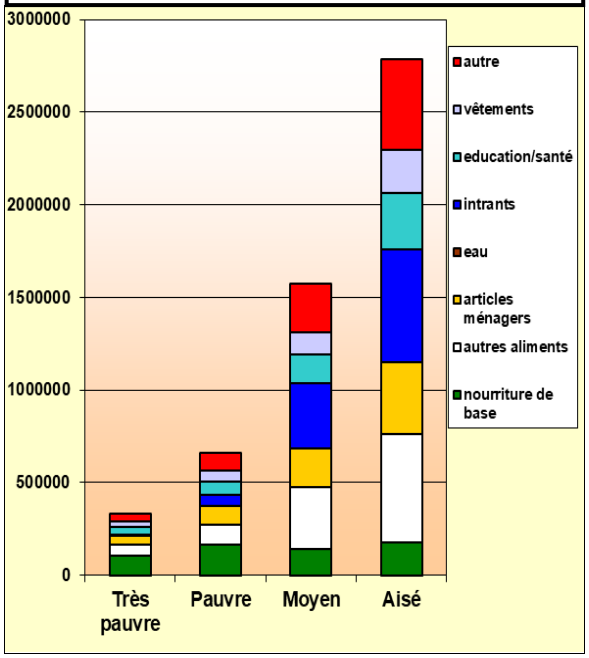

Graphique N° 9 : Poste de dépenses en valeur relative

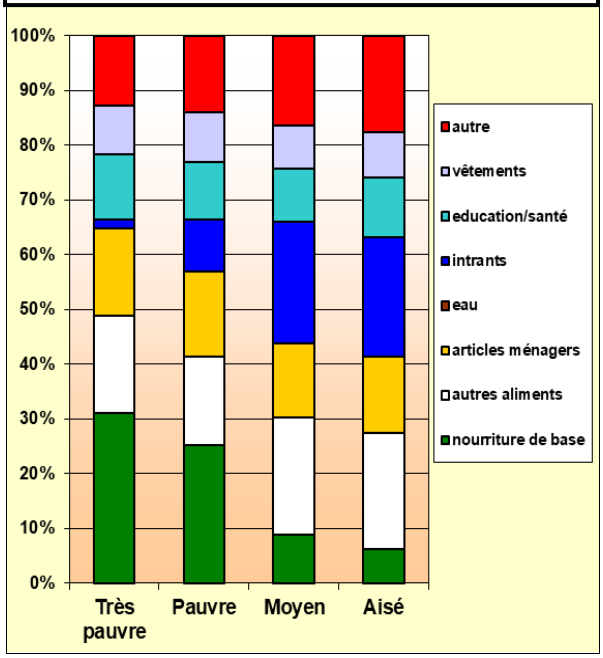

X. Analyse de paniers de dépenses et de la résilience

Score de résilience : Selon l'étude d'analyse de la résilience, expérimentée par les experts HEA pays du Sahel à travers le bureau HEA Sahel courant 2018 au Sénégal et au Niger, plus les revenus couvrent les dépenses vitales d'un ménage plus le ménage est résilient. Ainsi selon cette méthodologie, le score de résilience adéquat serait de 1 et plus.

Le score de résilience est obtenu par la division du revenu total per capita sur le panier de dépenses minimums per capita d'un ménage type pauvre.

Dans cette zone ML15 du Mali, en année de référence (2019-2020, retenue comme année où les populations vivent dans leurs normes), seuls les ménages nantis atteignent et dépassent légèrement le seuil de 1 (avec un score de 1.15). Les autres catégories (moyens, pauvres et très pauvres) sont en dessous du seuil. Les ménages moyens s'en approchent (avec un score de 0.90) tandis que les pauvres et les très pauvres dépassent à peine la moitié du seuil avec respectivement 0.65 et 051.

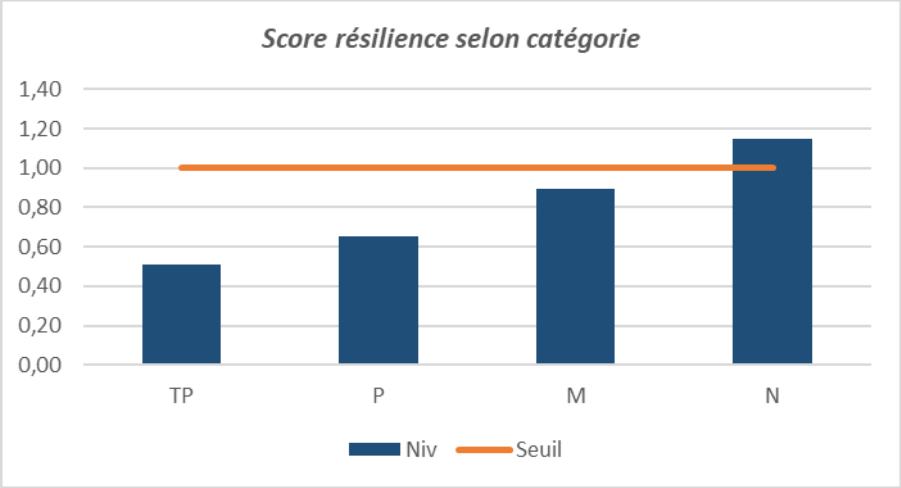

Parts des dépenses :
En cette année de référence (2019-2020), toutes les catégories de ménages consacrent plus de la moitié de leurs revenus annuels à l'alimentation : 77.4% pour les ménages très pauvres, 70.3% pour les ménages pauvres, 63.9% pour les ménages moyens et 54.8% pour les ménages nantis. Il faut cependant noter qu'une bonne partie des dépenses alimentaires des ménages nantis et moyens est destinée à la diversification (viande, poisson, sucre, huile, ….) tandis que l'essentiel des dépenses alimentaires des très pauvres et pauvres, reste encore consacré aux aliments de bases (maïs, sorgho, riz).

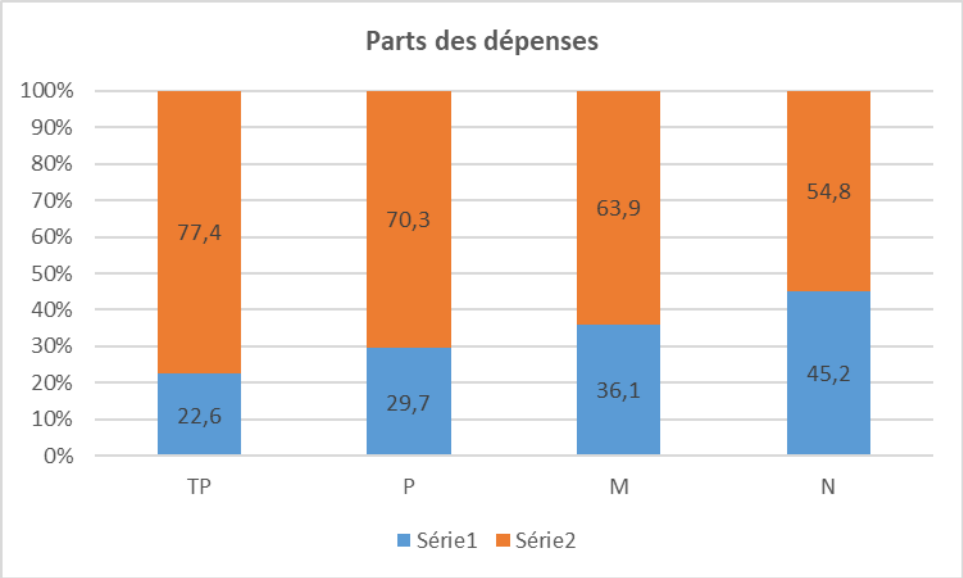

XI. Aléas et stratégies d'adaptation

1. Aléas

Tableau N° 1 : Les risque et chocs pour les principales activités

Domaines	Risques
Agriculture	1. Mauvaise pluviométrie (insuffisance et mauvaise répartition installation tardive et arrêt précoce) ; 2. Ennemies des cultures (iules et les chenilles); 3. Pauvreté des sols et apparition de mauvaises herbes dont le striga 4. Inondation ; 5. Difficultés d'accès aux intrants (engrais) pour les ménages TP et P 6. Destruction des cultures par les animaux en divagation.
Elevage	1. Epizootie (dermatose, péripneumonie contagieuse, peste des petits ruminants et maladie de Newcastle) ; 2. Divagation des animaux. 3. Surpâturage provoquant une insuffisance d'alimentation pour les animaux
Environnement	1. Risque de dégradation de la biomasse dû à la concentration des animaux étrangers dans la zone. 2. Les vents violents,

Marché	1. Prix très élevé des denrées alimentaires, 2. Inaccessibilité des marchés suite à l'impraticabilité des pistes, particulièrement en hivernage,
Santé	1. Recrudescence des cas de paludisme pendant l'hivernage

Il est ressorti des entretiens avec les communautés quelques principaux risques et chocs qui affectent les conditions et les facteurs de productions. Il s'agit entre autres de : l'insuffisance ou l'irrégularité de pluies ; les difficultés d'accès aux intrants agricoles notamment les engrais pour les ménages TP et P ; les inondations ; la divagation des animaux ; le surpâturage ; les épizooties ; la hausse des prix pendant la soudure ; le paludisme pendant l'hivernage. L'élevage qui est une activité importante dans la zone est confronté à des contraintes/difficultés notamment la pauvreté des pâturages à cause des faibles quantités de pluies tombées, l'insuffisance d'espaces pastoraux, les maladies animales (épizootie), les difficultés d'abreuvement et d'accès aux compléments alimentaires (aliments bétail).

2. Stratégies d'adaptation pour les dépenses

Tableau N° 2 : Les stratégies d'adaptation des ménages par groupes de richesse pour les dépenses

Très Pauvres Pauvres	Moyens Nantis
Renoncer ou réduire les achats de thé de 75%	Réduire l'achat de sucre de 25%
Réduire les achats d'habillement de 75%	Réduire les frais liés à l'habillement de 50%
Réduire les dépenses liées à la consommation du sucre de 75%	Réduire les dépenses liées aux frais de transport et de communication de 50%
Réduire les dépenses liées à la communication et au transport de 50% à 75%	Réduction des engagements auprès de la communauté de 25 à 50%
Plus de consommation des produits de cueillette notamment l'igname sauvage « niombi »	Intensification de la vente du bétail à 100%
Réduction des dépenses d'éclairage, de savon et de transport de 50% à 75%	Réduire les dépenses liées aux intrants de 25%
Réduire les achats de condiments de 25 à 50%	Réduction des dépenses liées à l'emploi des travailleurs journaliers agricoles de 50%

Stratégies d'adaptation pour les revenus

Tableau N° 3 : les stratégies d'adaptation des ménages par groupes de richesse pour les revenus

Très Pauvre Pauvre	Moyens Nantis
Augmentation du nombre des partants à l'exode vers les sites d'orpaillage	Intensification (plus de partant) de l'exode vers les sites d'orpaillage
Intensification du travail occasionnel (main d'œuvre agricole et non agricole)	Recours au crédit/dette
Plus de recours au crédit/dette	Migration pour le travail
Intensification du recueil et de la vente de la paille et du bois de chauffe.	Intensification de la vente du bétail à 100%

Intensification de la consommation et de la vente des produits de cueillette : karité, néré, igname sauvage « niombi » à 100%	Plus de vente des produits de cueillette par les femmes
Plus de vente de la volaille	Plus de sollicitation des migrants installés en Europe

XII. Recommandations

Au terme de cette étude, l'équipe recommande de :

- Restructurer la « filière arachide » qui est complètement désorganiser avec la disparition de la SEPAMA (Société d'Exploitation des Produits Arachidiers au Mali) qui jadis s'occupait de la commercialisation et de la transformation de l'arachide ;
- Assurer la fourniture en intrants (engrais) avec augmentation des quantités subventionnées par l'Etat afin que ceux (TP et P) qui ne produisent pas du coton puissent en bénéficier ;
- Doter les producteurs les plus vulnérables en équipements agricoles (charrue et animal de traction, ..) ;
- Faciliter l'accès aux semences de qualités du sorgho, de l'arachide et du maïs ;
- Promouvoir et sensibiliser les producteurs sur les nouvelles techniques culturales ;
- Renforcer l'encadrement ou l'appui conseil auprès des producteurs ;
- Initier des programmes de conservation, récupération et restauration des sols cultivables ;
- Appuyer les groupements féminins pour les activités génératrices de revenu : transformations de l'arachide en pâte, l'embouche ovine et le maraichage.